



Bobigny, le 12 mai 2020

Depuis plusieurs mois, les deux coopératives actionnaires de Presstalis (la CDM et la CDQ) ont engagé de multiples discussions concernant l'avenir de notre messagerie.

Le but de ces réunions était de parvenir à un accord et de proposer un plan de sauvetage au tribunal de commerce aujourd'hui.

Les négociations qui ont eu lieu entre éditeurs ont pris fin hier: elles n'ont malheureusement pas permis d'aboutir à une solution commune de reprise des activités, la CDM ayant refusé de s'associer au projet.

Les organisations syndicales ont été convoquées lundi 11 mai dans l'urgence, à l'initiative de la Direction Générale de Presstalis et du président de la CDQ, Mr Dreyfus.

Durant cette intersyndicale, Mr Dreyfus nous a annoncé que face à l'absence de projet validé par la CDM et la CDQ, et pour éviter le risque d'une liquidation totale de l'entreprise, seule la coopérative des Quotidiens allait proposer un plan de reprise au tribunal de commerce « qui à vocation à être élargi aux éditeurs de presse magazine ».

Le plan qu'il nous a exposé reprend les constats de discussions qui ont été signés par les organisations syndicales du siège et de Bobigny. Précisons que sur le centre de Bobigny, ce ne sont pas seulement les 200 salariés du site qui seront impactés par la restructuration : une centaine de nos camarades chauffeurs est également concernée.

Aucun accord n'a été trouvé pour la SAD. Une décision, radicale à notre sens, a donc été prise : la liquidation totale des dépôts de province (SAD) ! La casse sociale est de grande ampleur : Ce sont environ 500 salariés pour lesquels il n'y aura aucune solution, si ce n'est le pôle emploi...

Face à cette situation dramatique, les élus de la Section Messagerie ont décidé de témoigner leur solidarité et leur soutien aux salariés des dépôts de province : **une grève de 24 heures** a été votée en assemblée générale ce jour.

La Section Messagerie demande donc aux éditeurs de revoir leur position :

- les négociations avec les élus SGLCE CGT de la SAD doivent reprendre dès demain afin de dégager une solution industrielle et sociale acceptable: les éditeurs de magazines doivent s'engager sur un complément de reprise **incluant la filiale.**
- Deux principaux éditeurs de la CDM : Reworld Media et Prisma, qui représentent une part importante du chiffre d'affaires de notre entreprise doivent continuer à nous confier leurs titres, condition indispensable à la pérennité de la future structure.

La Section Messageries